

## MUSÉE SAN TELMO

### NORMES RELATIVES À L'UTILISATION DES ESPACES

#### INTRODUCTION

Situé dans un cadre privilégié, en plein centre historique de San Sebastián, le Musée San Telmo est un ancien couvent de Pères Dominicains du XVI<sup>e</sup> siècle auquel a été rajoutée une construction architecturale contemporaine. Il est formé de plusieurs espaces de différentes tailles, au style ancien ou moderne, qui, avec le reste des ressources et des installations, offrent de multiples options pour l'organisation de tous types d'activités et manifestations : conférences et présentations, réunions d'entreprises, cocktails, dîners de gala, concerts, remises de prix, etc.

#### 1. NORMES D'UTILISATION

Les espaces du musée sont destinés en priorité à des événements et à des activités du propre musée, mis en place de manière exclusive par le musée, ou à d'autres événements ou activités dans lesquels le musée participerait comme collaborateur d'autres organismes.

Les différents espaces du musée pourront par ailleurs être loués à d'autres fins, à condition que la Direction du Musée le juge utile et que la sécurité et le bon fonctionnement de l'établissement soient garantis.

Les conditions de location des espaces et les tarifs établis seront ceux en vigueur à tout moment.

En cas de montage, il ne peut affecter les installations : la peinture, la fixation des bouchons, le slashing, la construction avec colle contact ou similaire n'est pas possible sans l'autorisation expresse et écrite de SAN TELMO MUSEOA, S.A ..

Il est interdit de fumer dans tout le musée.

En raison de la valeur historique du cloître et de l'église, il est interdit de danser dans ces espaces.

Il est interdit d'utiliser des produits liquides qui pourraient endommager les installations, tels que la fumée artificielle, les liquides, le feu, les bougies, etc.

#### 2. CONDITIONS DE LOCATION

- Toute location impliquera la demande correspondante, envoyée sur un formulaire spécifique, l'autorisation expresse de la Direction du Musée et la formalisation postérieure du contrat.
- Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur à tout moment.
- Les organismes associés au Programme des Membres Corporatifs bénéficient d'avantages pour l'utilisation de ces espaces.

#### 3. HORAIRES D'UTILISATION DES ESPACES

L'horaire d'utilisation des espaces est assujéti à l'horaire de fonctionnement du musée, de telle manière que le cloître, l'église et le patio ne pourront être utilisés que lorsque le musée est fermé au public, sauf instructions expresses de la Direction. La salle de conférences et autres espaces seront utilisés en coordination avec la programmation des activités.

## Horaire d'ouverture du musée :

**Hiver** (1 novembre-mars) de 10:00 à 19:00

**Été** (mars-octobre) de 10:00 à 20:00

Fermé le lundi, ouvert les jours fériés.

Le musée sera fermé les 1<sup>ers</sup> et 20 janvier, et le 25 décembre.

Des ouvertures exceptionnelles seront annoncées à l'occasion d'expositions temporaires, d'activités et d'événements du musée.

## 4. DESCRIPTION DES ESPACES

Le Musée San Telmo propose divers espaces pour l'organisation d'activités et la célébration de manifestations :

Espace	Surface m2	Hauteur minimum m.	Capacité maximum	
<b>Église</b> Présidée par les toiles de Sert et les peintures du XVIe siècle découvertes dans l'abside, l'église de San Telmo conserve tout son caractère et sa grandeur d'origine.	800	6,90	Banquet	270
			Impérial	265
			Cocktail	400
			École	360
			Théâtre	400
<b>Cloître</b> Espace monumental du XVIe siècle, avec jardin extérieur.	595	5,8	Banquet	290
			Impérial	282
			Cocktail	595
<b>Cloître extérieur (jardin)</b>	542	extérieur	Cocktail	542
<b>Salle de conférences</b> Situé à l'entrée du musée, cet espace chaleureux et accessible est doté des systèmes vidéo et audio les plus modernes, ainsi que de cabines de traduction simultanée.	157	3,45		140
<b>Vestibule</b> Espace d'accueil et de réception du musée, il constitue l'intersection entre les espaces d'exposition et les espaces culturels. Avec façade en verre donnant sur la place Zuloaga.	130	3,45		75
<b>Patio rez-de-chaussée</b> Point de rencontre entre l'ancien et le moderne, ce patio, situé près du vestibule, offre un espace tranquille en plein air.	340	extérieur		210

Le musée dispose en outre d'autres espaces qui pourront être utilisés exceptionnellement à condition que la programmation et la disponibilité le permettent, et suivant l'intérêt de l'événement.

Espace	Surface m2	Hauteur minimum m.
<b>REZ-DE-CHAUSSÉE</b>		
Salles Expositions Temporaires	510	6,35
Salle Capitulaire	192	8,15
Nouvelle Sacristie	129	9,70
Chapelle des Echeverri	125	12,30
<b>ENTRESOL</b>		
Bibliothèque	234	

## 5. OBLIGATIONS ASSOCIÉES À LA LOCATION D'ESPACES

- Un minimum de personnel est requis pour le service en salle et la surveillance, dont le nombre exact dépendra de l'envergure de la manifestation.
- Suivant la manifestation, un minimum de personnel de nettoyage sera exigé.

## 6. SERVICES COMPRIS ET OPTIONNELS DANS LA LOCATION D'ESPACES

### La location des salles inclut :

- Éclairage général, climatisation et nettoyage standard.
- Surveillance permanente standard de l'édifice.
- **Personnel d'appui pour les événements :**  
Tarif par personne et par heure (contrat minimum 3 heures) : consulter document « Tarifs Musée San Telmo ».

### Services optionnels aux salles :

- **Services de restauration et traiteur :**  
Exclusivement réservés au Paul Arrillaga by Sharma, entreprise de restauration et traiteur haut de gamme.

**Visite privée aux expositions :** le Musée propose des visites privées personnalisées pour groupes de 20 personnes maximum, accompagnés d'un guide : consulter document « Tarifs Musée San Telmo ».

- **Services de sécurité et surveillance.**

## 7. CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT

### **Mode de paiement :**

L'intéressé versera 25% (TVA comprise) à titre d'acompte et de réservation de date au moment de la confirmation de l'événement et les 75% restants (TVA comprise) durant la semaine de célébration de l'événement, sur le compte de la Kutxa n° : ES49 2095 0611 00 1063470859  
Les soldes restants correspondant à des factures de services non quantifiables a priori seront liquidés durant la semaine de célébration de l'événement.

### **Annulation de services :**

La renonciation du locataire, tacite ou expresse, à la célébration de l'événement indiqué entraînera la perte des sommes versées à l'avance, sauf communication de sa part au minimum deux mois avant la date d'utilisation de l'espace.

### **Utilisation d'image :**

Sauf autorisation écrite, le locataire ne pourra utiliser le nom ou la marque de SAN TELMO MUSEOA dans aucun type de publicité, objets ou matériels imprimés.

### **Exclusivité services :**

SAN TELMO MUSEOA maintiendra le principe d'exclusivité pour tous les services engagés dans ses installations et notamment en restauration, entretien, sécurité et attention au public.

### **Présentation proposition :**

Le locataire devra communiquer à SAN TELMO MUSEOA l'information nécessaire sur son projet d'activité au moins un mois et demi avant la célébration de l'événement.

Dans le cas où un montage pour la décoration de la/des salle/s ou espace/s objets du devis serait nécessaire, le locataire devra présenter un bref projet suffisamment détaillé pour évaluer l'envergure des installations proposées. Une fois qu'elle aura analysé le projet, la Direction du musée pourra à tout moment proposer les modifications qu'elle jugerait nécessaires ou ne pas les autoriser si les installations qui y sont décrites étaient susceptibles de mettre en danger les oeuvres et/ou la sécurité du musée. Quoi qu'il en soit, le montage pour la décoration ne pourra en aucun cas affecter les installations du propre musée.

## 8. TRAITEMENT DE L'IMAGE DU MUSÉE ET DE LA COMMUNICATION DU MUSÉE SAN TELMO

Le traitement de l'image du Musée et la de communication se feront dans les termes suivants :

- Le Musée pourra annoncer sur ses supports l'activité qui se déroulera dans ses installations.
- Le Musée exercera un contrôle sur l'utilisation de son image corporative. En cas d'utilisation de la façade du Musée San Telmo à des fins publicitaires, on adaptera exceptionnellement le prix à cette utilisation, que ce soit à l'entrée, dans le cloître ou l'église, dans les patios, à travers de la publicité statique ou mobile, etc. Le même principe sera appliqué dans les cas de photographie ou tournage.
- La location de toute salle du Musée n'implique pas l'utilisation de l'image du Musée.
- L'autorisation de photographier et de filmer, et donc la diffusion en découlant, devra être demandée par écrit.
- Pour photographie et filmer, et donc pour utiliser commercialement ou collectivement l'image du Musée San Telmo, il sera nécessaire d'en faire la demande au Musée.